



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-90743>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-90743**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Auvergne Rhône Alpes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005376700014

Ville : Lyon cedex 2

Code postal : 69269

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_HEofGek0bw

Identifiant interne de la consultation : DAF_2025_000514

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Isabelle Gasne

Adresse mail du contact : Contactmarche@auvergnerhonealpes.fr

Numéro de téléphone du contact : 0426733700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Chiffre d'affaires global du candidat et, du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Le cas échéant : déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement des trois dernières années - Références de prestations effectuées au cours des trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 20/10/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Région Auvergne Rhone Alpes

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'agences d'intérim accueil téléphonique et physique

Code CPV principal - Descripteur principal : 79620000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'agences d'intérim accueil téléphonique et physique pour les besoins des accueils des deux hôtels de Région de la Région Auvergne Rhône Alpes

Lieu principal d'exécution du marché : Région Auvergne Rhône Alpes

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée initiale du marché est de 12 mois. Il est reconductible de manière tacite 3 fois 12 mois dans la limite de 48 mois. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 500 euros par an, soit 210 000 euros sur la durée maximale du marché. Les critères de sélection des offres sont les suivants : Prix (sur 40 points en fonction du montant total indiqué au DQE); Adéquation du volume d'intérimaires disponibles ayant effectués des missions similaires et profil des intérimaires (sur 25 points, en fonction des éléments demandés au cadre de mémoire technique); Pertinence de l'organisation de la relation commerciale (sur 20 points, en fonction des éléments demandés au cadre de mémoire technique); Pertinence de la formation et du plan de formation proposé aux intérimaires correspondants aux profils (sur 10 points, en fonction des éléments demandés au cadre de mémoire technique); Critère environnemental : Pertinence des moyens dédiés à la dématérialisation des processus internes liés aux intérimaires (sur 5 points, en fonction des éléments demandés au cadre de mémoire technique).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2026